

Appel à contribution
Numéro Spécial de la revue « Les Cahiers du CREAD » à l'occasion du
Soixantième Anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie

Sur : Transformations structurelles, diversification économique et exigences pour une croissance durable

L'Algérie fêtera le 5 juillet 2022 le soixantième anniversaire de son indépendance. Différents choix d'approches de développement économique ont été faits depuis l'indépendance du pays visant à mieux le positionner dans l'économie mondiale et régionale. Elles se sont traduites par de multiples réformes structurelles et des programmes d'action et d'investissement qui ont concerné l'ensemble des secteurs d'activité économique. Après avoir obéi aux principes d'une économie dirigée au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a été marquée par une réorientation, avec l'adoption de réformes à caractère libéral. Tout le long, les choix ont été bien plus pragmatiques qu'idéologiques. Ils ont été chaque fois imposés par les circonstances particulières du moment ; qu'il s'agisse des nationalisations des entreprises laissées vacantes en 1962 ou bien de la privatisation des entreprises publiques dans les années 90. L'endettement du pays dans les années 80 aura obligé l'Algérie à se soumettre à des programmes d'ajustement structurels. Depuis, le pays s'est inscrit dans un processus marqué à la fois par des mesures visant la libéralisation de son économie couplées avec d'autres, maintenant un contrôle et un encadrement stricts par l'Etat de l'investissement et de la répartition des richesses. Une telle caractéristique a été facilitée par les ressources générées par les exportations des hydrocarbures, source quasi-exclusives des revenus extérieurs de l'Algérie et totalement contrôlées par l'Etat. Aujourd'hui, ces ressources financières se sont réduites de manière drastique alors même que le pays fait face à des défis économiques, géopolitiques, sociaux, démographiques, technologiques et environnementaux (changements climatiques) majeurs.

Ce numéro spécial se propose d'offrir aux chercheurs de revenir sur ce passé récent, d'en tirer les enseignements et surtout de contribuer à la réflexion prospective quant aux approches à envisager pour faire face à ces défis. Sept axes sont proposés pour traiter les principales thématiques à développer dans les articles à soumettre :

Axe 1 : Réformes Structurelles et Politiques Macroéconomiques

L'histoire de l'économie algérienne postcoloniale, est marquée par deux périodes distinctes : une première période de tentative de développement autocentré jusque dans les années 80, puis une deuxième période d'« ouverture » paradoxale, à la fois interne et internationale. Jusqu'à l'heure actuelle, l'Algérie reste confrontée à des problèmes et des déséquilibres macroéconomiques et distributionnels qui résultent chaque fois de la chute des prix du pétrole, et cela malgré la succession des politiques économiques visant la stabilisation macroéconomique et la relance économique.

L'économie politique des réformes, le choix des réformes structurelles, leur ordre d'implémentation, les politiques économiques associées, leurs impacts potentiels, et le degré de résilience de l'économie aux chocs, constituent le champ d'investigation et de contribution dans cet axe.

Axe 2 : Intégration Economique et Croissance

La diversification économique a toujours été considérée comme un enjeu majeur pour l'économie algérienne, permettant, non seulement une meilleure résilience aux chocs, mais aussi une éventuelle promotion de l'intégration dans l'économie mondiale. Malgré son degré d'ouverture élevé, l'Algérie est demeuré un pays mono-exportateur (hydrocarbures), faiblement intégré dans le tissu industriel de l'économie régionale et internationale.

Pourtant, l'Algérie a largement affiché son ambition pour une intégration économique au niveau, surtout, régional, notamment au sein de l'espace économique africain. Des efforts sont déployés en matière de politique de rapprochement envers les pays africains et de promotion des exportations au profit des opérateurs algériens. Il est à noter que l'environnement économique et institutionnel, au niveau national et régional, joue un rôle primordial dans la promotion de l'intégration économique du pays. Cette dernière peut être bien considérée comme un facteur clé d'une croissance soutenue et inclusive, à côté des autres facteurs largement discutés et retenus par les différents courants économiques.

Les contributions dans cet axe peuvent être centrées sur : le rôle de l'environnement économique et institutionnel dans la promotion de l'intégration régionale (Maghreb, Afrique, Méditerranée, région MENA etc.) ; la relation commerce international, investissement et diversification économique ; l'intégration financière et croissance ; les chaînes de valeur mondiales et les dynamiques de spécialisation (implications pour les entreprises et la promotion des exportations).

Axe 3 : Sécurité Energétique du pays

Depuis 1971, le secteur des hydrocarbures, en Algérie, constitue le vecteur le plus important du développement socioéconomique, à travers sa fourniture en matières premières pour les industries, son approvisionnement en consommation énergétique domestique, et ses recettes d'exportation. Cependant, le contexte énergétique actuel est marqué par un certain nombre de changements structurels grandissants, tels que la rigidité du modèle de consommation basé sur les énergies fossiles largement subventionnées, une forte intensité énergétique tenant compte des usages de l'énergie en termes de valeur ajoutée, le maintien de la rente comme source de financement des programmes de développement, et enfin le déphasage entre une demande domestique grandissante et un faible renouvellement des réserves. Ces contraintes risquent de remettre en cause la sécurité énergétique du pays, à moyen terme. Partant de ce constat, l'Algérie tente, d'améliorer son attractivité dans le domaine minier, une diversification de son mix énergétique à travers une transition énergétique axée sur le développement des énergies renouvelables, une meilleure valorisation de ses exportations énergétiques, et la promotion d'une industrie mieux structurée autour du secteur du mix énergétique (Hydrocarbures et Energies Renouvelables).

Ainsi, les contributions dans cet axe, peuvent comprendre : la sécurité Energétique (de l'approvisionnement à la durabilité) ; la transition énergétique (trajectoires, impacts socioéconomiques, et financement) ; les réformes des subventions énergétiques et les arbitrages futurs entre marchés domestique et exportation, et enfin les choix de marchés valorisants.

Axe 4 : Gouvernance et Politiques Publiques

Les institutions publiques passent progressivement vers une logique de formulation de politiques et de programmes axée sur l'appropriation et les résultats. Des indicateurs de bonne gouvernance sont à identifier et à mesurer et les évaluations des résultats sont à fixer au moment de la planification.

Le passage de l'Algérie d'une économie à planification centralisée à la libéralisation dans les années 1990 a vu une tentative de créer une assise locale et décentralisée de planification pour intégrer les parties prenantes locales dans les programmes de développement territorial. Il est intéressant d'analyser cette imbrication entre gouvernance et développement économique notamment avec une approche institutionnelle au niveau national et local.

Les thématiques à aborder dans cet axe pourraient concerner : la formulation des politiques publiques : vers une logique d'appropriation et de résultats ; la gouvernance des projets de développement territorial et local : implications des parties prenantes et la gouvernance du développement durable.

Axe 5 : Concilier sécurité alimentaire et changement climatique : enjeux actuels et défis à venir

La zone méditerranéenne, la partie sud surtout, est considérée comme étant l'un des « hot spot » du changement climatique. En Algérie, les questions de l'eau et de l'agriculture irriguée sont les plus récurrentes quand il s'agit des différentes formes de vulnérabilités produites. Deux défis majeurs sont en effet intéressants à analyser et à faire objet de réflexions prospectives. Il s'agit d'une part de développer des initiatives d'adaptation aux effets des changements climatiques sur la production agricole, et d'autre part, de produire des stratégies pour paver les voies possibles pour une sécurité alimentaire pérenne. Soixante ans après son indépendance, l'Algérie réalise, selon le Global Food Security Index un score de 63,9 (pays à faible risque alimentaire) sur une échelle qui compte 100 points (Economist impact, 2021). Ce score place l'Algérie au 54ème rang mondial sur un total de 113 pays. Par rapport aux objectifs du développement durable (ODD), l'Algérie est bien classée par rapport à l'ODD 2 faim zéro, elle s'est classée en 2021 parmi les pays à prévalence faible en matière de pourcentage de sa population en sous nutrition avec un score < 2,5% (FAO, 2021). Par ailleurs, malgré le recours aux politiques de subvention de l'agriculture, l'autosuffisance alimentaire n'a pas suivi et la sécurité alimentaire est en partie assurée par les importations, notamment pour les produits alimentaires essentiels (surtout blés et lait). Ceci ne serait pas un problème si les changements climatiques ne risquaient pas d'accentuer les difficultés de la production locale et si les recettes des hydrocarbures, qui permettent de garantir ces résultats positifs, n'étaient pas otages des perturbations du marché mondial dues en partie à une remise en cause des énergies fossiles, justement pour limiter les changements climatiques. Il y a ainsi fort besoin de réorienter les politiques agricoles pour produire plus, avec moins de ressources et pour nourrir plus de bouches. Cela implique de repenser notre modèle d'agriculture qui est jusque-là boulimique en ressources et non résilient face aux changements globaux, et dont les petits producteurs, souvent les plus vulnérables, sont évincés.

Les thèmes à aborder dans cet axe peuvent s'inscrire autour des possibles impératifs à anticiper pour concilier sécurité alimentaire et changement climatique et faire basculer ainsi notre agriculture dans un développement agricole durable et inclusif. Ainsi peuvent être abordés : les capacités d'adaptation des petits producteurs pour faire face au changement climatique; l'exploitation des ressources naturelles entre couverture des besoins alimentaires et durabilité; les modèles de prévision de l'évolution des phénomènes naturels sur la production agricole, l'état et prévisions de l'accès aux ressources naturelles (eau, terre, ressources génétiques, semences, etc.); la situation de l'Algérie par rapport au changement de paradigme de la production agricole (agriculture durable); la maîtrise des chaînes de valeur des produits alimentaires (stockage, distribution, commercialisation) et son impact sur l'accès aux produits alimentaires.

Axe 6 : Promotion sociale et développement économique

Les politiques économiques mises en œuvre en Algérie, avaient toutes pour finalité la promotion de l'équité et l'amélioration du niveau social de l'ensemble de la population algérienne, notamment par des politiques hardies en matière d'éducation et de santé. L'enseignement et la santé publique représentent depuis l'indépendance des piliers essentiels de la politique publique. Cela s'est traduit par des programmes d'investissement et des politiques sectorielles articulées autour de l'accès de tous aux soins et au système scolaire. Les politiques en matière d'éducation et de santé ont toutes eu pour objectif commun, la lutte contre toute forme de discrimination entre les différentes composantes sociales, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle ou la zone géographique à laquelle on appartient. C'est de cette approche qu'a découlé le principe de la gratuité de l'éducation et des soins. Il est indéniable que ces choix, quand bien même coûteux (en 2021, l'éducation occupe la deuxième place dans la répartition du budget national avec 771 milliards de dinars et la santé la quatrième position avec 410 milliards de dinars), auront permis à l'Algérie de se situer parmi les pays africains ayant atteint les ODD en la matière. Néanmoins, malgré des efforts fournis par les pouvoirs publics, cette politique demeure confrontée à un grand défi : Assurer l'équité dans l'accès aux soins de santé et à l'éducation entre les différentes régions. La question de l'efficacité et de l'efficience des dépenses publiques se posent de manière encore plus prononcée dans ces deux domaines. Les difficultés financières auxquelles fait face le pays se sont trouvées accentuées par la crise sanitaire de la Covid 19. Elles amènent à s'interroger sur la capacité financière de l'Etat à poursuivre son mode de gestion actuelle et à explorer les possibles rationalisations de la dépense publique dans ces domaines, tout en gardant l'objectif d'équité sociale et spatiale.

Les programmes de protection sociale sont un moyen de réaliser cette équité. Il serait donc important de trouver de nouvelles « sources de financement innovantes » pour la protection sociale afin de diminuer la pression sur les finances publiques et de renforcer la résilience et étendre la couverture sociale à toute la population vulnérable. Par ailleurs, l'amélioration du système de protection sociale ne peut être atteinte sans une bonne gouvernance reposant sur un cadre légal et institutionnel bien claire et rigoureux.

L'évolution de la population en Algérie est une variable importante à prendre en compte dans la mise en place de la politique économique et sociale, à long et moyen terme. La population

algérienne est estimée à 57,6 millions d'habitants à l'horizon 2040, avec une modification de la pyramide des âges, notamment une augmentation significative de la population âgée. D'où le besoin de s'interroger sur l'impact de la démographie de la population sur la famille et la solidarité sociale, système de santé, le marché du travail et la viabilité du système de retraite.

La thématique de la promotion sociale, de la lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté mérite une attention particulière dans toute analyse prospective. On se propose de la centrer sur ces deux importants volets en ce qu'ils sont au cœur de la dépense publique et du financement du développement du pays. Des articles peuvent aussi être consacrés à l'assurance sociale : son extension à toute la population occupée et les travailleurs informels et les réformes nécessaires pour atteindre cet objectif.

Axe 7 : Rôle de l'économie du savoir dans le développement durable

Après les trois révolutions industrielles que le monde a connues depuis la fin du XVIII^e siècle, le XXI^e siècle vit aujourd'hui la quatrième révolution industrielle (Industrie 4.0), fondée sur le virtuel et le numérique, notamment l'intelligence artificielle. Pour des raisons économiques mais aussi géopolitiques et de souveraineté nationale, l'Algérie se doit de s'engager dans une stratégie de formation et de recherche pour se doter des ressources humaines à même de concrétiser une transition numérique considérée comme un levier de croissance économique.

L'usage des applications numériques dans pratiquement tous les domaines a été boosté par la crise sanitaire de la Covid-19. Ce qui a instauré définitivement le caractère impératif des transformations digitales. Cela renseigne sur la nécessité de la maîtrise des technologies numériques. A ce titre, les stratégies en matière de formation, d'enseignement supérieur et de recherche doivent s'inscrire dans le cadre d'un système national d'innovation qui accompagne les différents secteurs socioéconomiques dans leurs démarches d'actualisation et de modernisation.

Actuellement, l'université algérienne génère plus de 300 milles diplômés chaque année (363 milles pour l'année universitaire 2017/2018) (Ministère de l'enseignement supérieur, 2018/2019), ces universitaires sont confrontés à la difficulté d'insertion sur le marché du travail. Cette problématique d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur, qui remonte à plus de 30 ans, illustre l'inadéquation entre l'offre universitaire et les besoins du marché du travail. De là une autre problématique se rajoute à celle de l'insertion professionnelle, c'est celle de la qualité de la formation universitaire, en particulier la formation de l'élite. En effet, la transition économique devient une urgence dans un monde extérieur compétitif et des enjeux géopolitiques actuels qui redéfinissent les rapports de force, où l'Algérie doit se positionner, au-delà de ses rentes, par son capital humain à travers, d'une part la formation des compétences, nécessaires pour le fonctionnement des entreprises et d'autre part, la recherche appliquée au développement. Cela est-il possible si on tient compte du budget alloué à la recherche scientifique en Algérie ? (moins de 1% de son Produit Intérieur Brut (PIB) sont consacrés à la recherche scientifique), d'où l'importance de repenser la politique de l'enseignement et de la recherche scientifique en Algérie et sa contribution dans le développement économique moderne.

Les articles attendus dans le cadre de cet axe doivent globalement traiter la question des prérequis en matière de formation et de recherche pour permettre à l'économie du savoir de participer à l'intégration économique de l'Algérie notamment dans la quatrième révolution industrielle.

Calendrier des dates

- 05 décembre 2021 diffusion de l'appel à contribution
- 28 février 2022 fin de la réception des articles
- 01 Mars-31 Mai 2022 processus d'évaluation et de sélection des articles
- Juin 2022 préparation du numéro
- 05 juillet 2022 parution du numéro

Les membres du comité éditorial rédacteurs de l'appel à contribution :

Karima Boudedja

Benamirouche Hicham

Kadi Mohammed

Medjoub Razika

Ameur Fatah

Madouri Abderrezak

Merouani Walid